

## LES ÉLÉMENS DE LA LANGUE

12

3° qu'un même phonème est, selon les mots, représenté par différentes graphies : *trône, beau, Saône* ; — *cage, femme* ; — *lin, étain, simple, symbole*, synonymes : *Reims* ; — *faner, phare* ; — *joli, geôle*.  
D'autre part, il arrive souvent qu'une ou plusieurs lettres, disparues dans la prononciation depuis le moyen âge, sont pourtant toujours exigées par l'orthographe : *doigt, tort, vert, lourd*.

11. Les signes orthographiques sont : les accents, le tréma, la cédille, l'apostrophe et le trait d'union.

12. On distingue trois sortes d'accents : l'accent *aigu* (') , l'accent *grave* (") et l'accent *circonflexe* (^).

a) L'accent *aigu* se met, en général, sur *e* fermé non suivi d'un *d*, d'un *f* ou d'un *z* finals :  
*Vérité, coupés.* (Sans accent aigu : *pied, clef, chanter, nez, etc.*)

b) L'accent *grave* se met :  
1° Sur *e* ouvert, à la fin d'une syllabe ou devant *s* final :  
*Père, procès.*

2° Sur *a* dans *deçà, déjà, delà, voilà, holà* (mais non dans *cela*).

3° Sur *a, u, e*, dans certains mots, qui peuvent, par ce moyen, être distingués d'autres mots, homonymes :

*à, a ; — là, la ; — çà, ça ; — où, ou ; — dès, des.*

c) L'accent *circonflexe* se met sur *a, e, i, o, u*, et indique soit la chute d'une voyelle ou d'un *s* de l'ancienne orthographe :

*Bâtir* (autref. *bastir*), *tête* (autref. *teste*), *âge* (autref. *eage*) ;

soit la prononciation longue de certaines voyelles :

*Cône, infâme, extrême.*

Parfois l'accent circonflexe sert à distinguer des homonymes :

*dû* (participe passé de *devoir*) , — *du* (article contracté) ;  
*crû* (participe passé de *croître*) , — *cru* (participe passé de *croire*) ;  
*mûr* (adjectif) , — *mur* (nom) .

13. Le tréma (") se met sur les voyelles *e, i, u*, le plus souvent pour indiquer que, dans la prononciation, elles se séparent de la voyelle qui les précède ou qui les suit :

*Haïr, aiguë, Saü, iambe.*

14. La cédille (,) se place sous le *c* devant *a*, *o*, *u*, pour indiquer que ce *c* doit être prononcé comme *s* sourd :

*Avança, leçon, reçu.*

15. L'apostrophe (') se place en haut et à droite d'une consonne pour marquer l'élation de *a*, *e*, *i* :

*L'arme, d'abord, s'il pleut.*

16. Le trait d'union (-) sert à lier plusieurs mots :

*Arc-en-ciel, dit-il, toi-même.*

On emploie le trait d'union :

1<sup>o</sup> Dans certains mots composés : *Arc-en-ciel, vis-à-vis, après-midi*, etc.

2<sup>o</sup> Entre le verbe et le pronom personnel (ou *ce*, *on*) placé après lui : *Dis-je, voit-on, est-ce vrai ?*

3<sup>o</sup> Entre le verbe à l'impératif et les pronoms personnels compléments formant avec lui un seul groupe phonétique, sans la moindre pause possible : *Crois-moi, prends-le, dites-le-moi, faites-le-moi savoir.* (Mais sans trait d'union : *Veuillez me suivre, viens me le raconter.*)

4<sup>o</sup> Avant et après le *t*, consonne euphonique : *Répliqua-t-il, chante-t-elle, convainc-t-on ?*

5<sup>o</sup> Dans les noms de nombre composés, entre les parties qui sont l'une et l'autre moindres que cent : *Quatre-vingt-dix-huit, cinq cent vingt-cinq.*

6<sup>o</sup> Devant *ci* et *là* joints aux diverses formes du pronom *celui* ou à un nom précédé d'un adjectif démonstratif : *Celui-ci, ceux-là, cette personne-ci, ces choses-là* ; — et dans les expressions composées où entrent *ci* et *là* : *Ci-contre, ci-joint, là-haut, jusque-là, par-ci, par-là*, etc.

7<sup>o</sup> Entre le pronom personnel et l'adjectif *même* : *Moi-même, nous-mêmes*, etc.

### 3. L'ACCENT D'INTENSITÉ - LA LIAISON - L'ÉLISION

#### 1. ACCENT D'INTENSITÉ

17. L'accent d'intensité (on dit aussi accent tonique) consiste dans un appui particulier de la voix sur une des syllabes d'un mot ou d'un groupe de mots.

Les syllabes frappées de l'accent d'intensité sont toniques ; les autres sont atones.

Une syllabe est dite *protonique* quand elle précède immédiatement la syllabe tonique ; — elle est dite *posttonique* quand elle suit immédiatement la syllabe tonique.

## Finales des temps.

320. En général, les finales des temps sont semblables dans la conjugaison des verbes en *-er* et dans celle des autres verbes ; elles ne diffèrent qu'au singulier de l'indicatif présent, du passé simple et de l'impératif présent, comme le fait voir le tableau suivant :

		SINGULIER			PLURIEL		
		1 <sup>re</sup> p.	2 <sup>e</sup> p.	3 <sup>e</sup> p.	1 <sup>re</sup> p.	2 <sup>e</sup> p.	3 <sup>e</sup> p.
<b>INDICATIF</b>							
présent	vb. en <i>-er</i> :	<i>e</i>	<i>es</i>	<i>e</i>	<i>ons</i>	<i>ez</i>	<i>ent</i>
	autres vb. :	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>t</i> (ou <i>d</i> )	<i>ons</i>	<i>ez</i>	<i>ent</i>
imparfait	tous les vb. :	<i>ais</i>	<i>ais</i>	<i>ait</i>	<i>ions</i>	<i>iez</i>	<i>aient</i>
	vb. en <i>-er</i> :	<i>ai</i>	<i>as</i>	<i>a</i>	<i>âmes</i>	<i>âtes</i>	<i>èrent</i>
passé s.	autres vb. :	<i>is</i>	<i>is</i>	<i>it</i>	<i>îmes</i>	<i>îtes</i>	<i>irent</i>
		<i>us</i>	<i>us</i>	<i>ut</i>	<i>ûmes</i>	<i>ûtes</i>	<i>urent</i>
futur s.	tous les vb. :	<i>rai</i>	<i>ras</i>	<i>ra</i>	<i>rions</i>	<i>rez</i>	<i>ront</i>
<b>CONDITIONNEL</b>							
présent	tous les vb. :	<i>rais</i>	<i>rais</i>	<i>rait</i>	<i>rions</i>	<i>riez</i>	<i>raient</i>
<b>IMPÉRATIF</b>							
présent	vb. en <i>-er</i> :	—	<i>e</i>	—	<i>ons</i>	<i>ez</i>	—
	autres vb. :	—	<i>s</i>	—	<i>ons</i>	<i>ez</i>	—
<b>SUBJONCTIF</b>							
présent	tous les vb. :	<i>e</i>	<i>es</i>	<i>e</i>	<i>ions</i>	<i>iez</i>	<i>ent</i>
imparfait	vb. en <i>-er</i> :	<i>asse</i>	<i>asses</i>	<i>ât</i>	<i>assions</i>	<i>assiez</i>	<i>assent</i>
	autres vb. :	<i>isse</i>	<i>isses</i>	<i>it</i>	<i>issions</i>	<i>issiez</i>	<i>issent</i>
		<i>usse</i>	<i>usses</i>	<i>ût</i>	<i>ussions</i>	<i>ussiez</i>	<i>ussent</i>
<b>INFINITIF</b>							
présent			<i>er</i> ,	<i>ir</i> ,	<i>oir</i> ,	<i>re</i>	
<b>PARTICIPE</b>							
prés. (et gér.)	tous les vb. :				<i>ant</i>		
pass.	vb. en <i>-er</i> :				<i>é</i>		
	autres vb. :				<i>i, u, s, t</i>		

## Similitudes entre certaines formes verbales.

321. Il y a entre certaines formes verbales des similitudes bonnes à remarquer, dans l'étude du mécanisme de la conjugaison.

322. A la 2<sup>e</sup> personne du singulier de l'*indicatif présent* et de l'*impératif présent*, on a des formes semblables. Toutefois, dans les verbes en *-er* et dans certains verbes en *-ir* (*assaillir*, *couvrir*, *cueillir*, etc. : § 314, 1<sup>o</sup>), la 2<sup>e</sup> personne du singulier a un *s* final à l'*indicatif présent*, et elle n'en a pas à l'*impératif présent* (à moins que ce ne soit devant les pronoms *en*, *y*, non suivis d'un infinitif : § 315, Rem.) :

*Tu finis. Finis. — Tu reçois. Reçois. — Tu rends. Rends.*  
*Mais : Tu aimes. Aime.*

323. A la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel de l'*indicatif présent* et de l'*impératif présent*, on a des formes semblables ; excepté *avoir* et *être* (qui empruntent au subjonctif présent les deux personnes du pluriel de leur impératif présent), *savoir* et *vouloir* :

*Nous aimons. Aimons. — Vous aimez. Aimez.*  
*(Mais : Que nous ayons. Ayons. — Que vous ayez. Ayez.*  
*Que nous soyons. Soyons. — Que vous soyez. Soyez.)*  
*Sachons, sachez. — Veuillons, veuillez* (voir p. 181).

324. Le pluriel de l'*indicatif présent*, de l'*impératif présent*, du *subjonctif présent*, ainsi que l'*indicatif imparfait* et le *participe présent* ont le même radical (il n'y a que quelques exceptions : *faire*, *savoir*, *vouloir*, *pouvoir*...) :
- Nous recevons. Recevons. Que nous recevions. Nous recevions. Recevant.*  
*Nous plaignons. Plaignons. Que nous plaignions. Nous plaignions.*  
*Plaignant.*

325. La 1<sup>re</sup> personne du singulier du *subjonctif imparfait* présente la forme de la 2<sup>e</sup> personne du singulier du *passé simple* augmentée de *-se* :
- Tu aimas. Que j'aimas-se. — Tu pris. Que je pris-se.*  
*Tu reçus. Que je reçus-se. — Tu vins. Que je vins-se.*

326. Dans le *futur simple* et dans le *conditionnel présent*, généralement on retrouve la forme de l'*infinitif*, à laquelle se sont ajoutées les désinences *-ai*, *-as*, *-a*, *-ons*, *-ez*, *-ont*, pour le futur simple, — et *-ais*, *-ais*, *-ait*, *-ions*, *-iez*, *-aient*, pour le conditionnel présent :

*J'aimer-ai, tu aimer-as... J'aimer-ais, tu aimer-ais...*  
*Je finir-ai, tu finir-as... Je finir-ais, tu finir-ais...*

**Remarques.** — 1. Dans les verbes autres que les verbes en *-er*, on observe de fréquentes altérations du radical : *Ten-ir*, *je tiendr-ai*, *je tiendr-ais*. — *Sav-oir*, *je saur-ai*, *je saur-ais*. — *Pouvoir*, *je pourr-ai*, *je pourr-ais*.

2. Dans les verbes en *-re*, l'*e* final de l'*infinitif* a disparu devant les désinences *-ai*, *as...* ou *-ais*, *-ais...* : *Rendre*, *je rendr-ai*, *je rendr-ais*.

3. Les désinences du futur simple et du conditionnel présent ne sont autres que les formes du présent ou de l'*imparfait* de l'*indicatif* du verbe *avoir* (*avons*, *avez*, *avais*, *avait*, *avions*, *aviez*, *avaient* ont été réduits à *ons*, *ez*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient*) ; ainsi *j'aimerai*, *j'aimerais*, étaient, à l'origine : *aimer ai* (c.-à-d. *j'ai à aimer*), *aimer ais* (c.-à-d. *j'avais à aimer*).

*Rire, sourire* ne prennent aucune consonne entre le radical et la désinence :  
*Ri-ant, nous ri-ons, que nous ri-ions, etc.*

*Écrire* et ses composés ont un *v* entre le radical et la désinence aux temps indiqués ci-dessus :  
*Nous écri-v-ons, que je décri-v-e, il souscri-v-ait.*

### CONJUGAISON PASSIVE

342. Pour conjuguer un verbe au passif, on fait suivre du participe passé simple de ce verbe tous les temps du verbe *être*.

VERBE TYPE : ÊTRE AIMÉ			
<b>Indicatif</b>			
Présent :	Je suis aimé	Passé composé :	J'ai été aimé
Imparfait :	J'étais aimé	Plus-que-parf. :	J'avais été aimé
Passé simple :	Je fus aimé	Passé antérieur :	J'eus été aimé
Futur simple :	Je serai aimé	Futur antérieur :	J'aurai été aimé
<b>Conditionnel</b>			
Présent <sup>1</sup> :	Je serais aimé	Passé <sup>2</sup> :	J'aurais été aimé
<b>Impératif</b>			
Présent :	Sois aimé		
<b>Subjonctif</b>			
Présent :	Que je sois aimé	Passé :	Que j'aie été aimé
Imparfait :	Que je fusse aimé	Plus-que-p. :	Que j'eusse été aimé
<b>Infinitif</b>			
Présent :	Être aimé	Passé :	Avoir été aimé
		Futur (rare) :	Devoir être aimé
<b>Participe</b>			
Présent :	Étant aimé	Passé :	Aimé, -e. Ayant été aimé
		Futur (rare) :	Devant être aimé
1. Ces formes sont aussi celles du futur du passé de l'indicatif. 2. Mêmes formes au futur antérieur du passé. — Une seconde forme du cond. passé <i>J'eusse été aimé</i> n'est autre que celle du plus-que-parfait du subjonctif.			

## CONJUGAISON PRONOMINALE

343.

## VERBE TYPE : SE REPENTIR

## Indicatif

Présent : Je me repens  
 Imparfait : Je me repentais  
 Passé simple : Je me repentis  
 Futur simple : Je me repentirai

Passé comp. : Je me suis repenti  
 Plus-que-p. : Je m'étais repenti  
 Passé antérieur : Je me fus repenti  
 Futur antérieur : Je me serai repenti

## Conditionnel

Présent<sup>1</sup> : Je me repentiraisPassé<sup>2</sup> : Je me serais repenti

## Impératif

Présent : Repens-toi

## Subjonctif

Présent : Que je me repente  
 Imparfait : Que je me repentisse

Passé : Que je me sois repenti  
 Plus-que-p. : Que je me fusse repenti

## Infinitif

Présent : Se repentir

Passé : S'être repenti  
 Futur (rare) : Devoir se repentir

## Participe

Présent : Se repenant

Passé : Repenti, -e. S'étant repenti  
 Futur (rare) : Devant se repentir

1. Ces formes sont aussi celles du *futur du passé de l'indicatif*.  
 2. Mêmes formes au *futur antérieur du passé*. — Une seconde forme du conditionnel passé *Je me fusse repenti* n'est autre que celle du plus-que-parfait du subjonctif.

**Remarques.** — 1. Pour les différentes valeurs des verbes pronominaux, voir § 287.

2. Les verbes pronominaux prennent toujours, aux temps composés, l'auxiliaire *être* (§ 301, 2<sup>o</sup>) :

*Je me suis trompé. — Ils se sont battus. — Elle s'est évanouie.*

3. Le pronom représentant le sujet du verbe pronominal se place avant le verbe ; aux temps composés, il se place avant l'auxiliaire. Ce pronom est atone.

A l'impératif, ce pronom se place après le verbe : *Souviens-toi. Repentons-nous.*  
 Il est alors tonique (sauf s'il perd son accent tonique au profit d'un monosyllabe  
 faisant corps avec la forme verbale : *Souviens-toi bien. Repentons-nous donc !*).

## 344.

## CONJUGAISON IMPERSONNELLE

VERBE TYPE : NEIGER			
<b>Indicatif</b>			
<i>Présent :</i>	Il neige	<i>Passé composé :</i>	Il a neigé
<i>Imparfait :</i>	Il neigeait	<i>Plus-que-parfait :</i>	Il avait neigé
<i>Passé simple :</i>	Il neigea	<i>Passé antérieur :</i>	Il eut neigé
<i>Futur simple :</i>	Il neigera	<i>Futur antérieur :</i>	Il aura neigé
<b>Conditionnel</b>			
<i>Présent<sup>1</sup> :</i>	Il neigerait	<i>Passé<sup>2</sup> :</i>	Il aurait neigé
<b>Subjonctif</b>			
<i>Présent :</i>	Qu'il neige	<i>Passé :</i>	Qu'il ait neigé
<i>Imparfait :</i>	Qu'il neigeât	<i>Plus-que-parf. :</i>	Qu'il eût neigé
<b>Infinitif</b>			
<i>Présent :</i>	Neiger	<i>Passé :</i>	Avoir neigé
<b>Participe</b>			
<i>Présent<sup>3</sup> :</i>	Neigeant	<i>Passé :</i>	Neigé. Ayant neigé

1. Ces formes sont aussi celles du *futur du passé de l'indicatif*.  
 2. Ces formes sont aussi celles du *futur antérieur du passé*. — Une seconde forme du conditionnel passé *Il eût neigé* n'est autre que celle du plus-que-parfait du subjonctif.  
 3. Usité seulement lorsque le verbe impersonnel est pris figurément. (Voir § 288, a, Rem.)

## CONJUGAISON INTERROGATIVE

345. Seuls le mode *indicatif* et le mode *conditionnel* peuvent prendre la forme interrogative.

**Remarques.** — 1. Devant le pronom sujet en inversion, à la 1<sup>re</sup> personne du singulier, l'*e* devient *é* (prononcé *é*) :

*Aimé-je ? Cueillé-je ? Puissé-je.*